

CE Fret du 23 avril 2015

Bulletin Fret n°52



UNSA, le Syndicalisme en positif !

Délégation UNSA :

Xavier Lemaire, Dominique Beutin, Laurent Doublet, Christophe Bartolini, Guillaume Veret, Chantal Guillaumie (Responsable Syndical).

Direction :

Jean-Marc Longequeue (Directeur Délégué FRET), Georges Ichkanian (DRH FRET SNCF et Pôle TFM), Sébastien Aubagnac (Directeur Relations Sociales FRET SNCF),

Déclaration Bilan Sécurité 2014

Monsieur le Président,

En préalable, la délégation UNSA vous rappelle que notre organisation reste attachée à un haut niveau de sécurité ferroviaire. Tout axe de travail tendant vers cet objectif est approuvé par l'UNSA.

Nous constatons que le document présenté est assez exhaustif et plus complet que les années précédentes. Cependant, l'utilisation des abréviations est à limiter pour faciliter la lecture. Nous aurions toutefois souhaité une analyse un peu plus complète des accidents du travail, bien que la tendance globale soit positive.

Les statistiques présentées ne permettent pas de dégager une tendance réelle de forte dégradation, ni d'amélioration de la sécurité. **L'augmentation des évènements concerne surtout les voies de services et les ITE.**

Par conséquent, l'UNSA considère qu'il conviendra de regarder l'item « manœuvre » qui reste l'élément le plus accidentogène de FRET SNCF. En ce sens, il est nécessaire d'apporter une attention toute particulière aux organisations du travail et à la formation. En effet, dans cette période de réduction drastique des effectifs, toute organisation mal étudiée peut fragiliser la sécurité. (Par exemple : Sur-utilisation des opérateurs, manque d'effectif pour effectuer les formations,...).

L'action des Dpx en matière de veille sécurité, doit permettre des diagnostics individualisés de la maîtrise des gestes et procédures métiers. Si des écarts sont constatés, des actions correctives doivent être engagées sans délai.

UNSA Ferroviaire Lorraine :

Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992

Villa Saint Jean - NANCY

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille

25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE

☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917

ur.lille@unsa-ferroviaire.org



L'UNSA rappelle que la qualité de la sécurité passe par une formation correcte des agents et un maintien constant et suivi des connaissances. Pour ce faire, **la systématisation des formations continues des Opérateurs de Production Fret à raison de 2 journées par an, constitue une mesure intéressante, à condition d'organiser ces formations en amont et de veiller à leur réalisation en quantité et en qualité.** Le taux de réalisation de cette formation codifiée FR4006 dans le Répertoire des Actions de Formations de l'Entreprise, nous aurait permis de contredire notre ressenti d'un engagement très symbolique mais peu tenu dans les DF... ou pas !

Les catégories d'âge des personnels impliqués montrent que l'expérience et la formation restent des éléments déterminants dans l'appréhension de ce domaine.

Les événements sécurité évoqués dans le rapport, surviennent sur des fondamentaux de la manoeuvre (itinéraire, cales, applications des prescriptions de base de la manoeuvre) et, parfois, de la formation des trains (écarts sur les essais de frein). Nous regardons avec intérêt le ratio des incidents de 17 événements pour 1000 agents en 2013, nous passons à 19/1000 en 2014, soit plus 12%.

Cela vous rappellera sans doute le résultat de l'enquête « voie libre » et le taux de **53% des agents estimant que des trains roulent sans que toutes les procédures de sécurité soient appliquées.**

- Les réorganisations successives sont également, pour l'UNSA, un facteur aggravant. Les agents sont parfois déstabilisés par l'incertitude permanente dans laquelle se trouve leur vie professionnelle.
- L'augmentation des accidents par heurts de circulation n'est pas satisfaisante et nous aurions souhaité une analyse plus détaillée de cet item.
- Les événements MD restent contenus. L'UNSA considère que le transport MD par fer reste sûr. La réflexion des pouvoirs publics en la matière se doit d'être factuelle et non pas fondée sur la médiatisation d'incidents mineurs dans tel ou tel triage.

Pour autant, l'UNSA considère qu'il y a encore du travail à réaliser dans les interfaces des procédures MD (Infra, EF).

L'UNSA attire une nouvelle fois l'attention de la Direction sur la sollicitation continue des DPX et sur les limites en termes de charge de travail, dans un contexte organisationnel et géographique de plus en plus contraignant pour eux. **Une grande partie du travail s'appuie sur le potentiel et la volonté des Dirigeants de Proximité.**

Dans la directive FR00416 transcrivant les « Orientations annuelles sécurité de l'activité Fret SNCF 2014 », vous vous engagez à « Simplifier la documentation mise à la disposition des Dpx et des opérateurs » (orientation n°1) et à « Rendre plus efficace la veille des sécurités réalisée par les Dpx » (orientation n°2). L'orientation n°3, quant à elle, était

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



axée sur le management sécurité intégré et le SQAS. Quel bilan tirez-vous des actions engagées (ou pas !) par les DF ?

La démarche de simplification était axée autour des items suivants (nous citons) :

- « établir une liste de documents utiles aux Dpx et aux opérateurs afin de limiter au strict minimum le nombre de documents mis à leur disposition, notion de collection-type,
- rédiger chaque fois que ce sera possible des textes directement applicables par les destinataires,
- préciser très clairement en préambule des textes émis si une déclinaison est nécessaire ou ne l'est pas,
- distribuer, en liaison avec les responsables de collection, les textes de façon sélective en fonction de leur utilité pour les Dpx et les opérateurs,
- mieux accompagner et compléter la mise à disposition des textes aux différents opérateurs concernés par des commentaires utiles,
- favoriser la dématérialisation des collections,
- expérimenter la signature électronique des textes si cette solution améliore le fonctionnement des unités et des pôles ».

L'orientation n°2 s'articule autour du plan d'actions suivant (nous citons toujours):

- « Prendre en compte les réflexions issues du projet « Rénovation de la veille Sécurité »,
- Savoir se limiter, en respectant les textes légaux et en utilisant les marges possibles,
- **Simplifier le travail des Dpx en fixant des objectifs de contrôle atteignables prenant en compte les analyses de risques,**
- Renforcer le travail de redressement des écarts constatés,
- Accompagner les Dpx
- Accentuer le travail qualitatif,
- **Redonner du sens et repositionner le rôle Sécurité du Dpx dans les domaines du suivi individuel et des contrôles de sécurité ».**

Nous vous faisons grâce de la citation des axes de l'orientation n°3.

Tout ceci pourrait aller dans le bon sens mais nous ne sentons pas de véritable pilotage des engagements demandés aux DF et nous posons une ultime question : que se passe-t-il concrètement si les DF n'axent pas leurs actions autour de l'atteinte des objectifs fixés dans ce document ? **S'engager c'est bien, piloter et corriger les écarts éventuels pour atteindre les objectifs fixés, c'est cela que l'UNSA attend de la Direction Sécurité de Fret SNCF !**

Enfin, l'UNSA considère qu'une charge de travail bien étudiée est déjà un acte de prévention en matière de sécurité et également en matière de management.

Dans votre analyse le "savoir, vouloir" et souvent contrarié par le "pouvoir" que la charge de travail ne permet plus. Quitte à passer pour de perpétuels « radoteurs », les élus UNSA vous rappellent leur demande au sujet des assistants DPX.

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



- L'UNSA reste persuadée que cette demande ferait progresser l'item REX en permettant une amélioration des moyens pour les réaliser de manière plus approfondie. En effet, la fiabilité de l'outil Irex reposera sur le "pouvoir" du DPX.
- Concernant, l'évolution du SI FRET, il aurait été intéressant d'avoir un retour sur la fiabilité en termes de restitutions d'informations utilisées pour la sécurité.
- L'UNSA est réservée sur la MSC. L'appréciation des risques est assez subjective.
- Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la pertinence de la nouvelle organisation de la sécurité mise en place courant 2014. L'UNSA reste particulièrement attentive aux équilibres de charges du plan d'action présenté et aux moyens dédiés. Sans moyens, les objectifs ne seraient pas tenus et la sécurité pourrait se dégrader.
- En ce qui concerne l'adaptation, des règles et documents de sécurité, il est avéré que la réglementation ferroviaire est complexe. C'est une accumulation superposée de nombreuses couches. Il faut donc être très prudent et vigilant sur ce thème et analyser l'application des nouveaux textes.

Dans le domaine du Fret Ferroviaire, le Ministère a également engagé des processus de concertation notamment en ce qui concerne l'éventuelle simplification des règles d'exploitation et de maintenance des voies unique. Nous aurions souhaité avoir l'avis et un point sur les échanges entre FRET et le ministère sur ce dossier.

Simplifier, modifier ou amplifier les procédures entraîne un risque pour la sécurité. Les plus anciens d'entre nous se souviennent de l'accident de Flaujac. Les règles de sécurité sont remplacées par l'habitude, « on est habitués, on travaille comme ça », les mois passent, les années, aucun dirigeant ne s'inquiète d'une dérive, puis de deux, puis de trois, puis vient un jour où un agent commet une erreur, à Flaujac, une erreur d'écriture, 6151 au lieu de 6153... la boucle de rattrapage ne se fait pas... et c'est la catastrophe : 35 personnes ont perdu la vie des suites de ce nez à nez en voie unique.

La sécurité n'est jamais acquise. C'est ce qu'il faut toujours avoir en tête quand on « touche » à un texte ou à une procédure de sécurité.

En conclusion, L'UNSA estime que le changement d'orientation pour l'élaboration des PAS ne peut être pertinent qu'à partir du moment où les moyens mis à disposition pour réaliser l'objectif sont suffisants.

Merci de votre attention.

La Délégation UNSA-Ferroviaire

UNSA Ferroviaire Lorraine :
 Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
 Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org
UNSA - Union Régionale Lille
 25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
 ☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

